



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques de l'environnement

Statistiques de l'environnement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la décision 2022/324 du Conseil économique et social et conformément aux pratiques antérieures, le présent rapport récapitule les activités menées pendant la période 2020-2022, notamment concernant les sujets suivants : les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, l'avancée des travaux méthodologiques (Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement) et les septième, huitième et neuvième réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement. Les activités relatives aux statistiques des changements climatiques ont été amplement décrites dans les rapports que le Secrétaire général a présentés à la Commission de statistique à ses cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions. Elles ont conduit à l'adoption de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, cadre statistique devant servir à mesurer les efforts faits par les pays pour appliquer les dispositions du cadre de transparence renforcé prévu par l'Accord de Paris. Le présent rapport comprend également le plan de travail pour la période 2023-2024. Les travaux prévus ayant trait notamment à la collecte, à la compilation et à la diffusion à l'échelle mondiale de statistiques et indicateurs relatifs à l'environnement, le Secrétaire général récapitule les résultats des opérations internationales de collecte de données sur l'environnement réalisées en 1999 et 2020 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et formule des conclusions utiles pour les travaux à venir, notamment ceux intéressant plusieurs objectifs de développement durable liés à l'environnement. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2023/1.



I. Introduction

1. À sa cinquante et unième session, du 3 au 6 mars 2020, la Commission de statistique a pris note du rapport sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2020/33), dans lequel le Secrétaire général faisait le point des progrès réalisés concernant les travaux méthodologiques relatifs au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et aux statistiques des changements climatiques, des activités de coopération technique et de renforcement des capacités y afférentes, des activités de collecte et de diffusion des données et des activités programmées pour la période 2023-2024.

2. Le présent rapport donne une vue d'ensemble des activités menées par la Division de statistique en 2020, 2021 et 2022. On y trouve notamment des informations sur les activités suivantes :

a) une étude pilote et une consultation mondiale concernant les statistiques et les indicateurs relatifs aux changements climatiques ;

b) les septième, huitième et neuvième réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ;

c) l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ;

d) l'assistance fournie aux pays afin de les aider à appliquer les outils associés au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, tels que l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement et le Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement ;

e) la poursuite du projet mené au titre de la dixième tranche du Compte pour le développement et le soutien apporté à d'autres activités de formation et de renforcement des capacités dans toutes les régions dans le cadre des programmes ordinaires de coopération technique ;

f) la conduite et l'achèvement du dixième cycle de collecte de données sur les statistiques de l'environnement au moyen du questionnaire produit par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;

g) le commencement du onzième cycle.

On y trouve également le descriptif des tâches et activités programmées pour la période 2023-2024. Un document de travail accompagnant le présent rapport décrit plus en détail les activités de collecte et de diffusion des données (voir par. 23 à 34 ci-après).

II. Activités menées en 2020, 2021 et 2022

A. Travaux méthodologiques

Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et Groupe d'experts des statistiques de l'environnement

3. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement peut être consulté sur le site Web de la Division de statistique dans toutes les langues officielles, sauf le français, qui paraîtra prochainement, et en portugais. Une brochure

décrivant la genèse et l'utilisation du Cadre est également disponible dans les langues officielles de l'Organisation sur le site Web de la Division¹.

4. Des progrès ont été faits dans l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et dans l'élaboration de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques grâce à la poursuite du travail du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et à la mobilisation des pays. Des experts issus de pays et d'organismes internationaux ont contribué aux travaux de la septième réunion du Groupe d'experts tenue en novembre 2020, à laquelle ont été examinées les réponses à l'enquête pilote et qui s'est principalement intéressée à l'élaboration de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en vue de son adoption par la Commission de statistique. À sa huitième réunion, en octobre 2021, le Groupe d'experts a examiné les contributions des experts au projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques dans le cadre de la consultation mondiale. À la neuvième réunion, en octobre 2022, les discussions ont porté sur l'amélioration de la coordination des travaux mondiaux sur les statistiques et les indicateurs relatifs aux changements climatiques, et le Groupe d'experts a examiné en particulier l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et l'intérêt qu'il présentait, tout en gardant à l'esprit les initiatives intergouvernementales, régionales et nationales sur les changements climatiques. En plus de ses travaux dans le domaine des statistiques des changements climatiques, il a également continué de contribuer aux travaux que la Division de statistique mène concernant des initiatives existantes, notamment l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et la collecte de données pour les statistiques de l'eau et des déchets, à laquelle elle procède en étroite collaboration avec le PNUE. La documentation détaillée concernant les septième, huitième et neuvième réunions du Groupe d'experts, qui se sont tenues en mode virtuel en novembre 2020, novembre 2021 et octobre 2022, peut être consultée sur le site Web de la Division².

5. Ont assisté aux réunions des experts issus d'un nombre croissant de pays de toutes les régions, 39 pays ayant participé à la neuvième réunion. Les commissions régionales, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et plusieurs organismes internationaux ou intergouvernementaux, ainsi que des représentants du monde universitaire et d'autres acteurs clés, y ont également pris part. Il convient de noter à cet égard que la diversité des participants fait toute la richesse des réunions d'experts. Plusieurs experts ont fait observer qu'ils trouvaient intéressant de comparer les programmes relatifs aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques appliqués dans leur pays et les méthodes employées par d'autres pays. Les réunions étaient un lieu d'échange d'informations, où l'accent était mis sur les statistiques de l'environnement et des changements climatiques, ce qui aidait les experts à régler des problèmes liés à leurs programmes statistiques. Les septième et huitième réunions du Groupe d'experts ont été présidées par la Directrice de la Direction du recensement de la population et des statistiques sociales du Bureau national de statistique de Tanzanie, Ruth Minja. La neuvième réunion était présidée par un membre du personnel de la Division de la recherche scientifique et de la planification du Bureau général de statistique du Suriname, Anjali Kisoensingh.

¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes.cshtml>.

² Voir https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges.cshtml.

Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement

6. Le manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement (Manual on the Basic Set of Environment Statistics) comprend des fiches méthodologiques pour la collecte et la compilation de toutes les statistiques de l'ensemble de statistiques de base de l'environnement qui font partie du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement³. Le Groupe d'experts a remercié la Division de statistique et tous les experts ayant participé à l'élaboration du manuel et il a examiné la teneur des fiches méthodologiques à ses septième, huitième et neuvième réunions. Des exposés ont été faits et des discussions ont eu lieu sur plusieurs fiches. En collaboration avec des experts de plusieurs pays, la Division de statistique révisé les fiches à la lumière des commentaires faits aux réunions et des observations formulées par écrit. Celles qui portent sur les eaux usées, la qualité des eaux marines et les émissions de gaz à effet de serre ont récemment été publiées sur le site Web de la Division, où avaient déjà été publiées un certain nombre d'autres fiches. Paraîtront prochainement des fiches méthodologiques sur les informations géologiques et géographiques et sur la qualité de l'eau douce.

Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement

7. L'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement, qui a donné de bons résultats lorsqu'il a été utilisé à l'occasion d'ateliers de formation régionaux et dans le cadre d'initiatives prises par des pays de toutes les régions, est disponible dans les langues officielles de l'ONU sur le site Web de la Division de statistique⁴. Les pays continuent de s'en servir pour déterminer ce qu'il faut améliorer en priorité dans les statistiques de l'environnement et communiquent régulièrement leurs observations à la Division. Les résultats obtenus par les pays qui se sont servis de l'Outil sont visibles lorsque les pays compilent leurs propres recueils de statistiques de l'environnement.

Référentiel des enquêtes sur l'environnement

8. Afin de donner aux pays les outils de collecte de données dont ils ont besoin pour compiler leurs propres recueils de statistiques de l'environnement et des changements climatiques, la Division de la statistique a mis au point, avec le soutien du Groupe d'experts et de nombreux États Membres, un référentiel d'enquêtes et de questionnaires nationaux relatifs aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques⁵. Le référentiel s'enrichit progressivement et comprend actuellement 98 recensements et enquêtes nationaux émanant de 27 pays. La Division attend avec intérêt de recevoir les enquêtes et recensements réalisés par les experts en statistiques de l'environnement de tous les pays, dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies ou dans d'autres langues. Les enquêtes et recensements sont mis à la disposition des utilisateurs pour information et servent à améliorer la collecte de statistiques de l'environnement au niveau national. Ils portent sur les aspects environnementaux de divers thèmes présentant un intérêt pour les statistiques de l'environnement et des changements climatiques comme l'agriculture, l'air et le climat, l'énergie, les dépenses consacrées à l'environnement, les pêches, les déchets et l'eau. On trouve également sur le site des documents complémentaires émanant des pays : consignes sur les informations à communiquer, rapports de terrain, comptes rendus de contrôle de la qualité ou rapports analytiques. Ces documents replacent les recensements et enquêtes dans leur contexte, et le pays qui les a communiqués est accrédité auprès de la Division.

³ Voir https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/manual_bses.cshtml.

⁴ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/essat.cshtml>.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/censuses/>.

Statistiques des changements climatiques

9. Les activités relatives aux statistiques des changements climatiques ont été amplement décrites dans les rapports que le Secrétaire général a présentés à la Commission de statistique à ses cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions. Elles ont conduit à l'adoption de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, cadre statistique devant servir à mesurer les efforts faits par les pays pour appliquer les dispositions du cadre de transparence renforcé des mesures et de l'appui prévu par l'Accord de Paris.

10. Dans sa décision 47/112, adoptée en 2016 (voir [E/2016/24](#)), la Commission de statistique a prié la Division de statistique d'élaborer, entre autres, un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques applicables aux pays se trouvant à différents stades de développement. En application de cette décision, la Division a commencé à procéder à un examen systématique des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques qui émanaient de 130 pays dont la couverture régionale était représentative, favorisant ainsi une approche participative pour la sélection d'environ 134 indicateurs énoncés dans un projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. Une enquête pilote sur le projet a été menée en 2020 et une consultation mondiale a eu lieu en 2021. Le Groupe d'experts et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont contribué aux travaux en revoyant les versions successives du projet et en prenant part aux discussions qui se sont tenues aux réunions du Groupe d'experts. De nombreuses organisations internationales ont également apporté leur pierre à l'édifice, notamment en créant des métadonnées pour les 158 indicateurs figurant dans la version finale. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, mentionné dans la décision 53/116 de la Commission de statistique, a été adopté dans sa version définitive par la Commission à sa cinquante-troisième session en mars 2022 (voir [E/2022/24](#)) et constitue un cadre statistique complet visant à aider les pays à établir leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en fonction de leurs préoccupations, de leurs priorités et de leurs ressources. Le descriptif complet de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et de ses métadonnées figure dans le document de travail accompagnant le rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques ([E/CN.3/2022/17](#)), qui est disponible sur le site Web de la Division.

11. Après l'adoption de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, la Division de statistique a redoublé d'efforts pour aider les pays à l'appliquer. Des documents visant à faciliter son application, notamment des directives, des supports de formation et un outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques, ont été mis au point. Parallèlement, une méthodologie pour l'établissement des indicateurs de niveau 3 est en cours d'élaboration. Les domaines de l'adaptation et de la vulnérabilité comportent une plus grande proportion d'indicateurs de niveau 3, pour lesquels il faut mettre au point une méthodologie nouvelle ; une plus grande proportion de statistiques est également nécessaire pour compiler ces indicateurs, pour lesquels les données proviennent de recensements et d'enquêtes. Par conséquent, les organismes nationaux de statistique pourraient diriger les travaux dans ces domaines car ils sont experts dans les enquêtes et les recensements, ainsi que dans la quantité de données nécessaires provenant de ces instruments de collecte de données. La Division suit et soutient plusieurs initiatives, notamment celle de la Communauté du Pacifique qui élabore pour les îles du Pacifique un module d'enquête sur les changements climatiques et les catastrophes. L'enquête est conçue pour tenir compte des indicateurs et statistiques des changements climatiques de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs,

du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et des objectifs de développement durable et vise à fournir des données ventilées.

12. En outre, dans le domaine des indicateurs relatifs à l'adaptation, la Division de statistique a été invitée à contribuer au troisième atelier tenu dans le cadre du programme de travail de Glasgow-Charh el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation. Parmi les sujets abordés figuraient les avancées méthodologiques et les problèmes relatifs à la comparabilité internationale des indicateurs dans ce domaine. Le résumé de l'atelier comprend une annexe où sont donnés des exemples d'indicateurs mondiaux, régionaux, nationaux et locaux nécessaires pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation et qui renvoient à l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques.

13. La Division de statistique collabore à des initiatives visant à élaborer une méthodologie pour l'établissement d'indicateurs relatifs aux changements climatiques ; elle participe notamment au Programme international pour l'action sur le climat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui vise à aider les pays à réduire à zéro leurs émissions de gaz à effet de serre et à instaurer une économie plus résiliente à l'horizon 2050. Cherchant des moyens d'obtenir des données à jour en continu et d'améliorer encore la méthodologie, elle donne la priorité aux thèmes qui concernent la santé et les questions de genre, deux domaines qui font intervenir des indicateurs ou statistiques de niveau 3 de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. En application de la décision 51/115 de la Commission de statistique, les questions de genre seront systématiquement prises en compte dans tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Commission. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a été invitée à contribuer aux travaux en raison de son expérience en matière d'indicateurs environnementaux et d'indicateurs de genre, dont beaucoup devraient être mesurés au moyen d'une enquête sur le genre et l'environnement qui comportera un module spécial sur les changements climatiques et les catastrophes. La structure de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques a également été jugée utile pour l'amélioration de la méthodologie dans d'autres domaines, parmi lesquels celui des catastrophes. Comme le souligne le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, cet ensemble peut aider les pays à déterminer quels indicateurs et quelles statistiques permettent de faire le suivi de l'application du Cadre de Sendai.

14. En outre, comme l'a demandé la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session en 2018, la Division de statistique a continué de collaborer étroitement avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la mise au point de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et s'est employée avec lui à renforcer les liens entre statistiques et élaboration des politiques. Elle a notamment organisé des manifestations parallèles communes à l'occasion des sessions de la Commission, invité le secrétariat de la Convention-cadre à participer aux travaux du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, pris part à une manifestation organisée à l'occasion de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et organisé un atelier consacré à l'objectif mondial en matière d'adaptation qui a précédé la vingt-septième session de la Conférence. En outre, la consultation mondiale sur le projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques a permis de réunir des organismes nationaux de statistique et des autorités chargées de

communiquer des informations sur le climat au secrétariat de la Convention, comme l'avait demandé la Commission en 2018.

B. Application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et de l'ensemble de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques au moyen d'activités de formation et de renforcement des capacités

15. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement ont permis à plusieurs pays de faire des progrès en ce qui concerne l'obtention de statistiques de l'environnement, l'établissement de recueils nationaux de statistiques de l'environnement et de plans d'action nationaux et la création de groupes de travail techniques nationaux ou de comités interinstitutions chargés des statistiques de l'environnement. L'application du Cadre suit son cours et plusieurs pays, dans toutes les régions, ont fait des progrès. Ont contribué à ces avancées d'autres documents qui montrent l'intérêt que présente le Cadre pour les objectifs de développement durable, notamment un tableau comparatif dans lequel sont présentées les statistiques du Cadre qui sont nécessaires à la compilation de données sur les indicateurs relatifs aux différents objectifs de développement durable liés à l'environnement⁶. Plusieurs pays ont pris un bon départ en élaborant des recueils de statistiques de l'environnement fondés sur le Cadre, lesquels sont publiés sur le site Web de la Division de statistique. Jusqu'à présent, 56 recueils émanant de 28 pays ont été communiqués à la Division. Tous les pays sont invités à faire parvenir leurs recueils à la Division pour qu'elle les affiche sur son site Web.

16. Le Cadre a été utilisé dans le projet mené au titre de la dixième tranche du Compte pour le développement sur les statistiques et les données. La Division de statistique a contribué au développement des capacités pour le renforcement des statistiques de l'environnement en Gambie et en Namibie, deux pays qui ont publié des recueils nationaux de statistiques de l'environnement en 2020. Les deux recueils sont disponibles en ligne sur le site Web de la Division⁷. D'autres missions étaient prévues en 2020 (au Belize et au Soudan), mais elles n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les fonds ont donc été réaffectés à des activités d'appui confiées à des consultants dans le domaine des statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Ainsi, deux consultants ont été chargés d'examiner les capacités nationales pour l'établissement d'indicateurs relatifs aux effets des changements climatiques, à la vulnérabilité et à l'adaptation dans des pays d'Afrique et des petits États insulaires en développement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Les indicateurs relatifs à l'adaptation et à la vulnérabilité sont particulièrement importants pour les petits États insulaires en développement, les pays en développement et les pays les moins avancés et sont parmi les plus difficiles à convertir en statistiques et indicateurs comparables au niveau international.

17. En 2021 et 2022, la Division de statistique a continué de mener des activités de soutien et de renforcement des capacités dans le cadre de deux projets réalisés au titre du programme ordinaire de coopération technique : l'un, en 2021, consacré aux supports de formation et aux orientations pour l'établissement d'ensembles nationaux de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et l'autre, en 2022, visant à aider les pays à se lancer dans l'élaboration de programmes nationaux de

⁶ Voir https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/SDG_FDES_matrix.pdf.

⁷ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdescompendia.cshtml>.

statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. En 2021, d'importantes activités ont été menées par des consultants en Afrique francophone et anglophone : une formation plus approfondie a été donnée et un soutien accru a été apporté afin de renforcer les capacités d'élaboration de programmes nationaux sur les statistiques des changements climatiques. La même année, la Division a commencé à élaborer les orientations pour l'établissement d'ensembles nationaux de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et à mettre au point l'outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques et achevé l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. En 2022, les supports ont été affinés avec l'aide de consultants et examinés en profondeur à la neuvième réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ; il est prévu qu'ils soient terminés avant la fin de 2022. L'outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques a également été mis à l'essai dans plusieurs pays des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Afrique. Dans le cadre du projet mené au titre du programme ordinaire de coopération technique en 2022, la Division organise, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Institut national de la statistique et de l'information du Pérou, une mission nationale de cinq jours au Pérou, du 12 au 16 décembre 2022, qui comprendra un atelier de trois jours destiné à aider le pays à élaborer un programme national de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques.

18. Les cinq commissions régionales et plusieurs communautés économiques régionales, telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la CARICOM, utilisent le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement pour continuer de faire progresser les statistiques de l'environnement dans leurs États membres. En outre, maintenant que l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques a été adopté, les organismes nationaux de statistique sont de plus en plus encouragés à jouer un rôle de premier plan en collaboration avec les ministères concernés afin de faire avancer les travaux sur les statistiques des changements climatiques, sachant l'importance que ceux-ci ont pour l'élaboration des politiques. La Division de statistique collabore avec les institutions susmentionnées, avec lesquelles elle a organisé des activités conjointes, dont des ateliers de formation régionaux et sous-régionaux ou des ateliers nationaux⁸.

19. Dans le cadre du projet mené au titre de la douzième tranche du Compte pour le développement, qui porte sur les indicateurs relatifs aux changements climatiques et aux catastrophes devant servir à l'élaboration de politiques de développement durable fondées sur des données probantes et qui est dirigé par la CEPALC et soutenu par la Division de statistique et le secrétariat de la CARICOM, une formation a été dispensée à l'occasion d'ateliers nationaux et sous-régionaux. Dans la plupart des cas, les ressources méthodologiques utilisées ont été celles que produit la Division à la demande de la Commission de statistique, de sorte que la collaboration entre la Division et la CEPALC s'est faite tout naturellement. Le projet concernait huit pays des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, le Belize, la Dominique, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Suriname. Il visait à renforcer la capacité de ces pays à surmonter les difficultés liées à la production et à la diffusion de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques. Organisé sous la forme d'ateliers hybrides où étaient utilisés l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement et appliqué l'ensemble mondial de statistiques et

⁸ Voir <https://unstats.un.org/unsd/envstats/otherworkshops/>.

d'indicateurs sur les changements climatiques, le projet a notamment permis aux pays de mettre le doigt sur les lacunes et de déterminer les besoins en matière de données. Il a également été fait observer qu'une plus grande collaboration aux niveaux mondial et régional permettait de mener des activités de renforcement des capacités plus ambitieuses dans les pays.

20. Dans le cadre du projet prévu au titre de la quatorzième tranche du Compte pour le développement, la Division de statistique devrait contribuer à l'activité qui visera à promouvoir l'agilité des systèmes statistiques nationaux pour leur permettre de répondre plus vite aux demandes de statistiques relatives aux changements climatiques et aux catastrophes. Celle-ci sera dirigée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et réalisée conjointement par le PNUE et les autres commissions régionales.

21. La Division de statistique soutient activement le secrétariat du COMESA pour l'exécution d'un projet financé par la Banque africaine de développement qui vise principalement à développer ou renforcer la capacité des 35 pays du Fonds africain de développement d'élaborer des statistiques de l'environnement et des statistiques et indicateurs sur les changements climatiques. À cet égard, le secrétariat du COMESA a organisé au Kenya, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2022, avec le soutien de la Division et du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un atelier sur les statistiques de l'environnement et des changements climatiques à l'intention de ces pays. En outre, la Division aide le secrétariat du COMESA et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à réorganiser leurs activités de développement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement et des changements climatiques.

22. Depuis de nombreuses années, la Division de statistique participe chaque année à l'Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l'environnement, qui relève de la Commission économique pour l'Europe. Cette collaboration a permis que le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement soit traduit en russe et qu'un dialogue soit noué entre la Division et les États Membres de la région concernant l'autoévaluation des statistiques sur les changements climatiques au niveau national et l'application des métadonnées utilisées dans le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement.

C. Activités de collecte et de diffusion des données

23. Depuis 1999, conformément au mandat que la Commission de statistique a approuvé à sa vingt-huitième session en 1995 et réaffirmé à sa trente-quatrième session en 2003, en vertu duquel la Division de statistique était chargée de constituer un recueil international des indicateurs de l'environnement obtenus des services nationaux de statistique, la Division a mené à bien 10 cycles de collecte de données sur des thèmes pertinents pour les statistiques de l'environnement. Le cycle le plus récent est celui de 2020, pour lequel le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement (sections Eau et Déchets) a été envoyé à 164 pays et régions. Le cycle de 2022 est actuellement en cours, et de nombreux pays et régions ont déjà renvoyé les questionnaires remplis à la Division avant la date limite initialement fixée au 7 octobre 2022. La Division valide et finalise les réponses tout en assurant la liaison avec les pays et les zones qui n'ont pas encore répondu. En vertu d'un accord de longue date conclu entre l'OCDE, Eurostat et la Division, les pays et régions couverts par le questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement ne sont pas concernés par la collecte de données réalisée

par la Division⁹. Les deux opérations de collecte de données sont bien coordonnées et les questionnaires sont pleinement compatibles, recourant à des définitions et à des classifications identiques. Les statistiques déjà recueillies par d'autres entités des Nations Unies et institutions internationales ont été exclues, autant que possible, du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement. Depuis 2006, la Division collecte des données exclusivement sur les déchets et l'eau ; elle est devenue experte en la matière, à tel point que les données qu'elle collecte sont désormais la source d'information privilégiée pour les indicateurs relatifs à six objectifs de développement durable. La Division peut ainsi consacrer des ressources limitées à des domaines bien ciblés et éviter les doubles emplois, dans les pays comme dans les régions et au niveau international.

24. Après l'adoption, à la quarante-huitième session de la Commission de statistique, du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir [E/2017/24](#)), le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement a fait l'objet d'un regain d'attention de la part des organismes internationaux, qui sont les principales parties prenantes dans ce domaine. De même qu'elle encourage les organismes nationaux de statistique à s'entretenir régulièrement avec les parties concernées au niveau national, la Division de statistique rencontre périodiquement, à l'occasion de réunions multilatérales, des représentants d'entités telles que l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat) ou le PNUE, qui sont chacune responsables d'au moins un indicateur associé aux objectifs de développement durable.

25. Pour le cycle de collecte de données de 2020, deux variables sont réapparues pour la première fois depuis 2010 dans la section sur l'eau du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement : « Eaux douces souterraines » et « Volume net d'eau douce prélevé ». De plus, la variable « Volume d'eau douce prélevé » a été renommée « Volume brut d'eau douce prélevé » car ces deux termes sont synonymes. La décision de réintroduire les deux variables a été prise sur la suggestion d'un État Membre et en consultation avec la Division et d'autres parties prenantes clés. Malgré une forte demande de données sur les déchets alimentaires pour l'indicateur 12.3.1 b) (Indice mondial des pertes alimentaires) et bien qu'un dialogue ait eu lieu avec le PNUE à ce sujet, les variables sont restées inchangées pour le cycle de collecte de données de 2022.

26. Les données communiquées par les pays en réponse au questionnaire ont tendance à montrer qu'à chaque fois que de nouvelles variables sont ajoutées, les taux de réponse sont relativement faibles lors du premier cycle de collecte, mais qu'au fil des cycles suivants, ils vont croissant. Comme c'est le cas depuis que le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE est utilisé, les informations recueillies, qui peuvent devenir précieuses lorsque des séries chronologiques à long terme sont établies pour certaines variables sur des dizaines d'années, sont susceptibles d'être modifiées. La Division adopte une approche consultative, prudente et statistiquement professionnelle avant d'apporter des modifications, en tenant toujours compte, entre autres, de la pertinence, de la demande, de la stabilité des séries chronologiques à long terme et de la charge pour les États Membres. En outre, comme les variables nouvellement ajoutées sont généralement très demandées, les activités de développement des capacités que mène la Division (ainsi que d'autres entités internationales) peuvent aider les pays à compiler ces données. La recherche d'un

⁹ Par exemple, pour le cycle de collecte de données de 2020, la Colombie et le Costa Rica sont sortis du champ d'application du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement pour entrer dans celui du questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement.

équilibre entre la satisfaction de la demande de statistiques et l'offre de statistiques disponibles est une considération essentielle au moment de procéder à toute modification. Le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement organise généralement une séance sur la collecte de données à laquelle l'accent est mis en particulier sur le questionnaire ; très souvent, cette séance suscite l'intérêt de nombreuses entités internationales, notamment celles qui collectent des données sur l'eau et les déchets (à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OCDE et Eurostat) et, bien sûr, des pays et des régions qui consacrent beaucoup de temps et de ressources à fournir des données en réponse au questionnaire.

27. Un taux de réponse de plus de 50 % a été obtenu lors des cycles de collecte de données de 2016 et 2018, mais il a chuté à environ 45 % lors du cycle de 2020, probablement en raison de la pandémie de COVID-19¹⁰. Il y a encore largement matière à amélioration en ce qui concerne les taux de réponse, eu égard à la demande croissante de statistiques de l'environnement, et, surtout, à la place importante qu'occupe l'environnement, au même titre que les questions économiques et sociales, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Division de statistique continue de bien expliquer aux principales parties prenantes (à la fois aux pays et régions fournissant des données et aux organismes internationaux qui s'intéressent plutôt à l'observation et à l'analyse des résultats du questionnaire) qu'il est capital de ne solliciter les pays qu'une seule fois et d'utiliser les données à de nombreuses fins. Les données communiquées par les pays et les régions sont notamment utilisées pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité économique et environnementale (en particulier les comptes Eau et Déchets).

28. Le tableau 1 récapitule les réponses obtenues au cours des 10 cycles de collecte de données de la Division de statistique, par année. Le nombre de questionnaires envoyés par la Division lors des 10 cycles de collecte de données varie d'un cycle à l'autre, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont l'accession de nouveaux pays à l'indépendance ou l'adhésion de certains États Membres de l'ONU à l'OCDE ou à l'Union européenne.

Tableau 1

Récapitulatif des réponses pour tous les cycles de collecte de données, 1999 à 2020

	1999	2001	2004	2006	2008	2010	2013	2016	2018	2020
Nombre total de réponses	51	62	68	80	84	84	81	89	86	74
Taux de réponse (en pourcentage)	30	35	43	49	49	49	47	51	52	45
Nombre de pays et régions ayant reçu le questionnaire	168	177	158	163	171	172	173	173	166	164

¹⁰ Dans le présent rapport, on considère comme « réponse » tous les cas dans lesquels un pays ou une région fournit des données numériques en réponse au questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement (généralement au moyen du questionnaire lui-même). Invariablement, à chaque cycle de collecte, quelques pays ou régions ayant accusé réception du questionnaire ne communiquent ensuite aucune donnée. Ces cas ne sont pas considérés comme des réponses, car la Division essaie de mesurer la capacité du pays ou de la région à fournir des données permettant de renseigner le questionnaire.

29. L'analyse des résultats par région fait apparaître des différences importantes dans le développement et la disponibilité des statistiques de l'environnement. Le tableau 2 donne un aperçu du nombre et du pourcentage de réponses par année de collecte des données et par région.

Tableau 2
Nombre et pourcentage de réponses, par région géographique et par année de collecte des données

	2004		2006		2008		2010		2013		2016		2018		2020	
	Nombre	Pourcentage														
Afrique	22	39	16	28	22	37	23	40	20	37	21	38	22	40	18	33
Asie	20	43	24	52	27	59	25	54	23	48	28	61	32	71	25	52
Europe	7	50	12	86	11	79	11	73	12	86	11	79	7	88	6	75
Amériques	19	48	27	68	22	58	24	63	26	68	23	56	21	53	21	54
Océanie	–	–	–	–	1	7	–	–	–	–	5	31	4	25	4	29
Total	68	43	80	49	84	49	84	49	81	47	89	51	86	52	74	45

Note : Les taux de réponse sont calculés à raison du nombre de pays ou de régions par aire géographique définie dans la liste de la Division de statistique qui donne les codes standard des pays et des zones à usage statistique (liste M49), telle qu'établie en 2022. La liste des pays ou régions, codes et abréviations peut être consultée à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>.

30. Pour les raisons susmentionnées, les données que la Division de statistique a recueillies et qu'elle recueillera à l'avenir seront extrêmement précieuses, en particulier pour les cibles associées aux objectifs de développement durable pour lesquelles des données sur les statistiques de l'environnement sont nécessaires. Les collectes de données peuvent également favoriser l'établissement de liens interinstitutionnels et contribuer à la compilation de données au niveau national en vue de la conclusion d'accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Le tableau 3 indique le nombre de réponses pour certaines variables présentant un intérêt particulier pour les objectifs 6, 11 et 12. Il montre une augmentation du nombre de réponses et une plus grande stabilité des données de séries chronologiques. Compte tenu de l'importance que revêt la production de données nationales sur l'eau et les déchets pour la prise de décisions rationnelles et en connaissance de cause, et eu égard au fait que ces données sont extrêmement pertinentes pour le suivi des objectifs de développement durable, il est essentiel d'améliorer la production de statistiques de l'environnement et de répondre au besoin important de formation et de renforcement des capacités dans ce domaine.

Tableau 3
Nombre des réponses par variables présentant une grande pertinence pour les objectifs, cibles et indicateurs de développement durable

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Eau										
Ressources renouvelables en eau douce (6.4.2)	32	33	33	29	31	31	24	25	16	13
Volume d'eau douce prélevé (6.4.2)	61	57	62	57	60	61	49	44	28	21
Volume d'eau douce prélevé par les services d'alimentation en eau (6.4.1)	38	36	42	43	43	43	37	37	23	16

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Quantité brute d'eau douce fournie par les services d'alimentation en eau (6.4.1)	57	59	65	58	59	59	47	46	27	19
Volume total d'eaux usées produites (6.3.1)	21	22	22	25	27	30	25	25	15	14
Eaux usées traitées dans des stations d'épuration des eaux usées urbaines (6.3.1)	33	36	37	38	39	43	37	35	24	23
Eaux usées traitées dans d'autres stations d'épuration (6.3.1) ^a	10	10	9	7	9	10	8	6	4	4
Eaux usées traitées dans des moyens d'épuration indépendants (6.3.1) ^a	8	8	9	9	9	9	7	6	4	4
Déchets										
Quantité totale de déchets municipaux produits (à l'échelle nationale) (12.5.1)	8	6	9	8	11	10	11	12	8	10
Quantité totale de déchets municipaux produits (dans les grandes villes) (11.6.1)	7	6	9	6	21	22	25	27	10	12
Quantité totale de déchets municipaux collectés (11.6.1, 12.5.1)	54	52	59	53	55	54	48	50	33	34
Déchets municipaux gérés dans le pays (11.6.1, 12.5.1)	36	36	42	41	44	43	38	32	21	21
Déchets municipaux gérés dans le pays (recyclés) (11.6.1, 12.5.1)	37	39	41	39	40	43	34	33	22	24
Déchets municipaux gérés dans le pays (compostés) (11.6.1)	44	42	51	46	48	50	38	36	23	24
Déchets municipaux gérés dans le pays (incinérés) (11.6.1)	27	27	31	29	29	31	22	19	12	13
Déchets municipaux gérés dans le pays (enfouis) (11.6.1)	44	42	51	46	48	50	38	36	23	24
Déchets dangereux produits (12.4.2)	25	27	32	31	31	28	23	26	22	26
Déchets dangereux traités ou éliminés (12.4.2)	33	27	29	30	31	29	27	30	19	21
Déchets dangereux recyclés (12.4.2)	25	24	25	27	29	27	21	23	17	17
Déchets dangereux incinérés (12.4.2)	26	23	25	24	24	24	20	25	16	17

Note : Les années indiquées sont celles pour lesquelles les données ont été communiquées. Les objectifs, cibles et indicateurs figurent entre parenthèses.

^a Les chiffres correspondant à ces variables de traitement des eaux usées sont inférieurs principalement parce que ces données n'ont été collectées qu'en 2013, 2016, 2018 et 2020.

31. La Division de statistique a élaboré, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, un inventaire des opérations internationales périodiques de collecte, de communication et de diffusion de données environnementales primaires auprès des pays auxquelles ont procédé l'ONU, ses institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales et des secrétariats de conventions¹¹. Il existe une forte demande de coordination de la collecte et de la diffusion des données sur les statistiques et les indicateurs environnementaux, et il est nécessaire que les organisations qui travaillent dans ce domaine collaborent davantage. L'inventaire constitue une ressource utile pour alléger la charge qui pèse sur les pays pour ce qui est de communiquer des informations. Pour la période considérée, il a été partiellement établi dans le cadre de la consultation mondiale sur le projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, à laquelle 26 organismes ont contribué. Les résultats sont présentés dans

¹¹ Voir https://unstats.un.org/unsd/envstats/Inventory_datacollection_dissemination.

le document de travail accompagnant le rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques (E/CN.3/2022/17).

32. La Division de statistique établit et diffuse des indicateurs environnementaux et des statistiques mondiales de l'environnement en se fondant sur les données qu'elle reçoit des pays. Les thèmes et les tableaux d'indicateurs sont choisis en fonction des besoins découlant du Programme 2030 ou d'autres besoins liés à l'élaboration des politiques. On trouvera des tableaux d'indicateurs et des diagrammes d'assez bonne qualité et couvrant un échantillon de pays et de régions assez large, ainsi que des liens vers d'autres sources de données internationales, sur le site Web de la Division. Idéalement, la Division compile, dans la mesure du possible, des tableaux d'indicateurs relatifs à des variables individuelles pour tous les États Membres lorsque les données communiquées le lui permettent. Une mention renvoie à l'OCDE et à Eurostat pour les données obtenues de pays qui communiquent des données à ces organisations dans le cadre des opérations de collecte qu'elles organisent. Cependant, comme les données font parfois défaut pour certaines variables très demandées, la Division publie également des tableaux d'indicateurs en se fondant sur les données de la dernière année disponible communiquées pour une variable individuelle donnée (soit la même année pour tous les pays regroupés dans un tableau, soit des années différentes, qui sont indiquées pour chaque pays, chacun faisant l'objet d'un tableau distinct). Quoi qu'il en soit, le nombre de pays disposant de données à communiquer à la Division peut varier considérablement. En outre, la Division publie des instantanés sur différents pays où sont présentées certaines statistiques nationales sur l'environnement assorties des principaux indicateurs économiques et sociaux.

33. En ce qui concerne le nombre de réponses obtenues pour des variables individuelles, telles que celles qui sont présentées dans le tableau 3 ci-dessus, on constate qu'il tend à diminuer, particulièrement pour les deux dernières années. Cela tient principalement au fait que les données des deux dernières années ont été collectées dans le cadre d'un seul cycle de collecte de données (par exemple, ce sont uniquement les données collectées dans le cadre du cycle de 2020 qui sont prises en compte pour 2018 et 2019 dans le tableau 3). Les données de 2016 et 2017 présentées dans le tableau 3 proviennent de deux cycles de collecte de données (celui de 2018 et celui de 2020). Cependant, la diminution que l'on constate dans le tableau 3 semble un peu plus prononcée que celle qui avait été observée pour les deux dernières années de données communiquées à l'issue du cycle de collecte de 2018. Cela semble indiquer que, pour le cycle de collecte de données de 2020, outre une légère baisse du taux de réponse global (qui est passé de 52 % pour le cycle de collecte de données de 2018 à 45 % pour le cycle de 2020), le volume global des données communiquées par les pays est aussi légèrement en baisse. On peut se demander si cette diminution tient à la pandémie, mais on notera que pour 2018 et 2019 les données sont à nouveau collectées auprès des pays pendant le cycle de collecte de données actuel (2022). La pandémie devrait avoir moins d'incidences sur la collecte de données au cours du présent cycle, de sorte que la Division de statistique suppose que le nombre de réponses pour ces années devrait nettement augmenter.

34. Même en tenant compte de la légère baisse des taux de réponse et du volume global des données collectées lors du cycle de 2020, force est de constater qu'à l'issue de 10 cycles de collecte de données (de 1999 à 2020), la base de données hébergée par la Division de statistique continue de croître à chaque cycle et a atteint une taille considérable. Pour les plus de 160 États Membres auprès desquels des données sont collectées, il s'agit sans nul doute de la plus grande base de données au monde regroupant des données officielles appartenant aux pays et portant sur les statistiques relatives à l'eau et aux déchets. Malgré les difficultés entraînées par la pandémie, la taille même de la base de données indique que la Division de statistique est bien placée pour continuer de collaborer étroitement avec les pays et les organismes

internationaux dans le domaine des statistiques de l'eau et des déchets. Lorsqu'un nouveau cadre d'action d'importance mondiale voit le jour, la base de données prend tout son intérêt : cela a été le cas, par exemple, en 2015 avec le Programme 2030, car il y a eu une demande soudaine de nombreuses variables pour la compilation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (notamment les objectifs 6, 11 et 12).

D. Coordination

35. Sachant que de nombreuses organisations internationales et régionales participent à la collecte et à la compilation de statistiques de l'environnement, à sa trente-quatrième session, la Commission de statistique a accepté que la Division de statistique forme un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement qui s'intéresserait en particulier à l'élaboration de méthodes, de concepts et de normes et à leur harmonisation, à la coordination de la collecte de données et à la formation. Les membres permanents du Groupe de travail intersecrétariats ainsi constitué sont des organisations ou des organismes ayant un programme international établi de longue date sur les statistiques de l'environnement prévoyant la collecte directe et périodique de statistiques environnementales détaillées auprès des pays. D'autres organisations, organismes et pays témoignant d'une expérience dans des domaines particuliers associés aux statistiques de l'environnement sont invités à participer à certaines activités menées par le Groupe de travail. À l'heure actuelle, celui-ci se réunit selon les besoins, principalement par téléconférence, et ses membres communiquent par courrier électronique.

36. Par l'intermédiaire du Groupe de travail intersecrétariats, la Division de statistique cherche aussi à faciliter la collaboration entre les organismes internationaux en ce qui concerne les questionnaires sur l'eau et les déchets. L'objectif de l'harmonisation de la collecte de données est de permettre l'obtention de statistiques de l'environnement qui soient comparables au niveau international et qui s'appuient sur des questionnaires et des méthodes standard. Depuis 1999, en collaboration avec Eurostat et l'OCDE, la Division collecte de façon harmonisée des données sur l'eau et les déchets auprès des organismes nationaux de statistique ou des ministères de l'environnement. La validation des données concernant les pays d'Europe et les pays de l'OCDE est effectuée conjointement par Eurostat et l'OCDE. La Division valide quant à elle les données de tous les autres États Membres auprès desquels elle collecte des données. Elle sait que la FAO a entrepris une collecte de données mondiales en 2018. À cet égard, afin de réduire la charge qui pèse surtout sur les États Membres mais aussi sur les organismes internationaux, la FAO participe au dialogue qu'entretiennent les organismes pour déterminer comment mieux coordonner leur action. Les données qu'elle collecte viennent enrichir la base de données de son système d'information sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT) et permettent le calcul de deux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'eau, dont elle est l'organisme responsable.

37. Les quatre institutions internationales concernées ont tenu régulièrement des téléconférences depuis août 2018. Les discussions ont notamment porté sur les sujets suivants : comparaisons croisées des jeux de données des différents pays ; comparaison des métadonnées et de la terminologie utilisées dans les questionnaires (sans perdre de vue que celles-ci peuvent s'appliquer à de multiples mandats, notamment ceux de la Commission de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable) ; communication des questionnaires aux coordonnateurs nationaux ; consultations écrites offertes par des organismes internationaux pour certains pays afin de remédier à toute incohérence dans les données ; fréquence de la collecte de

données ; échanges périodiques d'informations sur la recherche méthodologique, les réunions, les ateliers et les activités de renforcement des capacités organisés par les quatre entités. L'Organisation mondiale de la Santé et ONU-Habitat ont aussi participé activement aux travaux, en particulier aux discussions concernant l'indicateur 6.3.1 relatif au traitement des eaux usées. Comme ces deux organisations ont des compétences spécialisées dans ce domaine, leur participation à la validation des données sur les eaux usées fournies par les pays à la Division de statistique a été la bienvenue.

38. La Division de statistique a précédemment dressé, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, un inventaire des activités de renforcement des capacités des organismes dans le domaine des statistiques de l'environnement que l'on trouve sur le site Web de la Division. Elle a dressé également un inventaire des activités de renforcement des capacités et des activités de collecte de données des organismes dans le domaine des statistiques des changements climatiques dont il a été rendu compte dans le cadre de la partie I de la consultation mondiale sur le projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en 2021. On trouvera un récapitulatif des activités menées dans le domaine des statistiques des changements climatiques par l'ONU, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales dans le document de travail accompagnant le rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques (E/CN.3/2022/17). Après l'adoption de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, la Division de statistique a redoublé d'efforts pour collaborer à plusieurs initiatives internationales, les soutenir et en améliorer la cohérence : elle a notamment contribué aux travaux de la nouvelle équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux, à l'action menée par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (Paris21) pour développer un écosystème de données sur les changements climatiques et au projet quadriennal de l'organisme national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord visant à élaborer des normes pour les statistiques officielles sur les interactions entre climat et santé.

39. Il est prévu que la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se tienne en décembre 2022 et qu'y soient adoptés le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et son mécanisme de suivi. Dans le projet de décision relatif au mécanisme de suivi, il est jugé nécessaire d'assurer une cohésion entre le suivi de la biodiversité au titre de la Convention sur la diversité biologique et les cadres statistiques élaborés sous l'égide de la Commission de statistique, notamment les objectifs de développement durable, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité environnementale et économique. Y est également soulignée la nécessité d'un renforcement des capacités et de ressources financières supplémentaires pour le suivi de la biodiversité. Un groupe spécial d'experts techniques sera créé pour guider la poursuite des travaux d'élaboration du mécanisme de suivi.

E. Activités de sensibilisation

40. Les statistiques des changements climatiques étant l'un des principaux domaines sur lesquels portent les activités de la Division de statistique, la Section des statistiques de l'environnement a organisé des manifestations parallèles en marge des sessions de la Commission de statistique : la première, tenue en marge de la cinquante et unième session, a porté sur l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; la deuxième, tenue en marge de la cinquante-deuxième

session, s'est intéressée à l'élaboration d'un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; la troisième, tenue en marge de la cinquante-troisième session, a été consacrée au lien unissant les statistiques de l'environnement et les statistiques des changements climatiques. Des exposés ont été présentés sur l'état d'avancement de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, sur les politiques nationales et sur l'obligation de communiquer des informations au titre l'Accord de Paris, ainsi que sur plusieurs exemples de pays illustrant les avancées nationales dans le domaine des statistiques des changements climatiques. Les trois manifestations ont attiré un large public de statisticiens et d'experts, qui ont exprimé leur soutien pour le travail que fait la Division en matière de statistiques de l'environnement et des changements climatiques dans le monde entier.

Vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

41. En marge de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a organisé, en collaboration avec le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, une manifestation parallèle portant sur les accomplissements du Groupe consultatif d'experts en 2020 et 2021 et la collaboration avec les experts nationaux. Y ont été évoquées les possibilités de soutien et de conseils techniques que le Groupe offre aux pays en développement qui sont Parties à la Convention-cadre afin de les aider à appliquer l'actuel système de mesure, de notification et de vérification prévu au titre de la Convention et à passer au cadre de transparence renforcé des mesures prévu par l'Accord de Paris. La Division de statistique a axé sa présentation sur l'importance du rôle des organismes nationaux de statistique pour ce qui est de communiquer des informations sur le climat, en particulier des données sur les activités pour les inventaires nationaux, et sur les enquêtes innovantes élaborées par ces organismes aux fins de la compilation de statistiques des changements climatiques, et elle a mis en vedette certains organismes nationaux et institutions régionales de statistique qui ont produit des rapports statistiques sur les changements climatiques. L'enregistrement de cette manifestation est disponible en ligne.

Troisième atelier tenu dans le cadre du programme de travail de Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif global en matière d'adaptation

42. Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a organisé le troisième d'une série d'ateliers inscrits au programme de travail de Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation qui contribueront à la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Charm el-Cheikh (Égypte), du 6 au 18 novembre 2022. La Division de statistique a été invitée à présenter l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et les méthodologies mises au point récemment pour mesurer la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques. Les participants ont posé des questions au sujet de la consultation mondiale sur le projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques menée par la Division en 2021 et ont fait observer qu'il fallait développer davantage les capacités et renforcer les mécanismes institutionnels pour améliorer les statistiques sur les changements climatiques, en particulier dans les pays d'Afrique. L'enregistrement de cette manifestation est disponible en ligne.

Lettre d'information sur les statistiques de l'environnement : ENVSTATS

43. La Division de statistique publie ENVSTATS, une lettre d'information semestrielle sur les statistiques de l'environnement. Les pays et institutions travaillant sur les statistiques de l'environnement sont invités à y collaborer en soumettant des articles décrivant toutes les activités y afférant.

III. Projets pour la période 2023-2024

44. Au cours de la période 2023-2024, les travaux de la Division de statistique seront axés sur les questions suivantes et menés en collaboration avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement :

a) continuer de contribuer à l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, notamment en achevant la traduction en français ;

b) achever d'élaborer le manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement (Manual on the Basic Set of Environment Statistics) et faire des mises à jour en vue de la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ;

c) promouvoir et faciliter l'utilisation de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement dans les pays ;

d) continuer d'élaborer des supports de formation et de mettre à jour ceux qui existent, notamment les formations en ligne et les plateformes d'aide à l'application du Cadre dans les pays du monde entier ;

e) participer aux projets relevant des douzième et quatorzième tranches du Compte pour le développement et contribuer à d'autres activités de formation et de renforcement des capacités dans toutes les régions par l'intermédiaire de son programme ordinaire de coopération technique ;

f) contribuer à l'application de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ;

g) revoir et améliorer les méthodologies relatives aux indicateurs de niveau 3 de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ;

h) achever le onzième cycle de collecte de données sur les statistiques de l'environnement au moyen du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE ;

i) actualiser l'inventaire des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement et l'enrichir en y ajoutant l'assistance technique entre pays ;

j) actualiser l'inventaire des opérations internationales périodiques de collecte, de communication et de diffusion de données environnementales et climatiques primaires des pays ;

k) continuer de mettre au point le référentiel des enquêtes et recensements relatifs aux statistiques de l'environnement.

IV. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

45. **La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.**